

Entérocoque résistant à la vancomycine

Mise à jour
08/11/2024Autres dénominations
VRE/ERG/ERVInformations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

Enterococcus faecium ou *faecalis* résistant à la vancomycine *vanA* ou *vanB*

Réservoir

Homme

Mode de transmission



par contact direct entre patients



par l'intermédiaire du personnel (mains)



par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat)

Période d'incubation

Variable

Durée d'infectiosité

Durée du portage (très variable: quelques semaines à plusieurs mois). Peut être prolongée chez un patient immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



L'application des Précautions Standard est suffisante



En cas d'infection active à VRE/diarrhées maintien en chambre individuelle avec des Mesures Additionnelles
Contact pendant la durée des symptômes.

Placement



Si symptômes d'infection VRE/diarrhée pendant la durée des symptômes:



Chambre individuelle avec sanitaires dédiés ou, à défaut, un dispositif médical pour le recueil des excréta (chaise percée) dédié au patient

Durée des mesures



Pendant toute la durée du portage VRE (selon indications de l'unité cantonale HPCI)

Suivi microbiologique



Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:



a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger



est transféré d'un établissement de soins à l'étranger (hors Suisse) ou d'un établissement suisse (service) déclaré en épidémie



a reçu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie



est en provenance d'un programme humanitaire de l'étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)



Si la colonisation remonte à **plus de 6 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (2 frottis :J0,J7 et une culture de selles J14):



Frottis rectal (doit être teinté)



Si la colonisation **date de < 6 mois** :



aucun dépistage à l'admission

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

- > Vêtements propres (non souillés)
 - > Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
-

Circulation

- > Circulation possible si :
 - > Résident.e propre sur lui
 - > Vêtements propres
 - > Si plaie infectée, recouverte d'un pansement propre
 - > Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre
-

Visiteurs

- > Ne pas s'asseoir sur le lit
 - > Désinfection des mains en sortant de la chambre
 - > Limiter le nombre de visiteurs
-

Transfert/sortie

Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle) et avertir le service HPCI

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

-  Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
 -  On considère comme un cas contact:
 -  Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index
 -  Si découverte du portage VRE durant le séjour en EMS
 -  Se référer à la fiche micro-organisme : Contact VRE / ERV / ERG
-

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

-  Non indiqués en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

Oui, si contact direct avec le résident lors de contact potentiel avec des selles (toilette ou contact avec son environnement immédiat)

Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Pas nécessaire pour les contacts en dehors de la chambre

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

Utiliser le détergent/désinfectant usuel

Lit et literie

Utiliser les sacs à linge usuels

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



Lors de la levée des mesures ou au départ du résident:



Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté



Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter



Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre

Vaisselle : Filière habituelle

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

En cas d'épidémie (>2 cas), avertir le service HPCI et prendre contact avec l'Unité cantonale HPCI

Oui si résident en EMS

Déclaration au service HPCI

Déclaration au médecin cantonal

Les flambées, dès > 1 cas microbiologiquement documenté

Autre information

VD

Flyers/plaquette d'information destinée au patient porteur de BMR
